

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19112 - 74ÈME ANNÉE

Le colloque international de l'ISSCT rappelle toutes les richesses de cette culture

La canne à sucre : un or vert

Depuis hier, l'hôtel le Recif à Saint-Gilles accueille 115 chercheurs en agronomie spécialistes de la canne à sucre venus de 18 pays sous le thème : «Cultivons l'avenir, augmenter la productivité et la résilience dans le système de production de canne à sucre». Durant 5 jours, ces agronomes échangeront leurs expériences et découvriront la recherche variétale et les méthodes de récolte de La Réunion. L'occasion de souligner que dans une canne à sucre, rien n'est à jeter, tout peut être matière à produits.



Ouvert hier, un colloque scientifique international sur la canne à sucre valorise l'apport de La Réunion dans ce domaine. Cette manifestation est organisée sous l'égide de l'ISSCT, un organisme de référence dans la recherche, avec un pilotage à La Réunion assuré par R'Canne, le CIRAD, le CTICS, la Chambre d'agriculture et Tereos. «La Réunion a une excellente réputation en matière de recherche», souligne d'ailleurs le Professeur Robert Gilbert de l'Université de Floride, président du Comité technique de l'ISSCT. Fondée en 1924, l'ISSCT tient depuis son congrès tous les trois ans.

Après Cheng Mai en Thaïlande en 2016, le prochain congrès aura lieu en 2019 à Tucuman en Argentine. Entre ces grands rendez-vous, l'ISSCT organise des workshop intermédiaires sur des thèmes spécifiques. Après la rencontre le mois dernier de Sao Paulo au Brésil sur les co-produits, La Réunion accueille le workshop se focalisant sur les pratiques culturelles. Le séminaire a commencé par le mot d'accueil de Daniel Marion du CIRAD, avant le discours d'ouverture tenu par Robert Gilbert. Bernard Schroeder, de l'Université du Queensland du Sud en Australie, a ensuite dressé le bilan du dernier congrès et les perspectives de

l'ISSCT. Entre temps, un film représentant la filière canne de La Réunion a été projeté.

Après un échange avec la salle, la journée s'est poursuivie par des communications de travaux présentées par les chercheurs. Demain, le workshop fera une visite de terrain à R'Canne pour découvrir l'état de la recherche variétale à La Réunion, au CIRAD et sur une parcelle expérimentale à La Mare. Mercredi, les participants travailleront en atelier. Jeudi, une visite dans le Sud est programmée pour présenter la récolte mécanique chez un planteur du Tampon, et la livraison de cannes sur la balance des Casernes à Saint-Pierre. Le vendredi aura lieu la restitution.

Les interventions introductives ont permis de rappeler toutes les richesses de la canne à sucre. C'est en effet une plante totalement recyclable, la totalité de sa masse peut être source de différents produits. Et dans le domaine de la recherche, l'apport de La Réunion est indéniable, ce qui est aussi une richesse à valoriser.

M.M.

« La Réunion a une excellente réputation »



Professeur et responsable du département d'agronomie de l'Université de Floride, Robert Gilbert explique l'apport de La Réunion à la recherche.

Comment La Réunion est-elle perçue dans le domaine de la recherche en canne à sucre ?

La Réunion a une excellente réputation ailleurs dans le monde. Les scientifiques réunionnais sont reconnus, et La Réunion est vue comme une zone d'innovation. C'est une petite île qui comporte une importante diversité de terrains. Elle regroupe des facteurs intéressants pour la création variétale et les pratiques de gestion.

Quels produits peut-on faire avec la canne à sucre ?

Beaucoup de produits, notamment du sucre, de l'éthanol, de l'énergie, du matériel de construction, des assiettes... La canne à sucre est une culture unique. A partir du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène, elle crée une matière dont tous les éléments peuvent être recyclés.

Comment sont rémunérés les planteurs aux États-Unis ?

Leur rémunération se fait en fonction d'une formule intégrant la teneur en sucre et le tonnage. Mais il vaut mieux avoir une forte teneur en sucre qu'un gros tonnage et une faible teneur.

« Donnée principale : la valeur de revenu par hectare »

Président de l'ARTAS, Bernard Sigmund revient sur les principaux enjeux de la création de variétés de canne à sucre.

D'où vient le choix d'organiser le workshop à La Réunion ?

La Réunion participe régulièrement aux manifestations de l'ISSTC. Nos compétences sont connues et reconnues. La Réunion a aussi pour particularité d'avoir des conditions très différentes sur une petite superficie. C'est aussi la possibilité de faire des visites intéressantes qui peuvent apporter aux chercheurs qui travaillent dans des conditions similaires, comme en Thaïlande, aux Antilles ou en Colombie.

Le changement climatique et le problème de la gestion de la ressource en eau n'amènent-ils pas à rechercher d'autres variétés ?

La donnée principale est la valeur de revenu par hectare. Cette valeur dépend du cadre réglementaire, et elle est déterminée aujourd'hui par la teneur en sucre et le tonnage. Il existe des variétés donnant beaucoup de fibres et moins de sucre pour de l'énergie, mais le prix est de 15 euros la tonne. Cela reste inférieur à la valeur en sucre.

Existe-t-il une possibilité de développer le sucre bio à La Réunion ?

Le principal problème est le coût de production en raison de celui de la main d'œuvre. Le sucre bio oblige à cultiver la canne à sucre sans herbicide, ce qui amène le recours à une méthode mécanique et entraîne un coup de main d'œuvre plus élevé. Sans aller jusqu'au bio, nous travaillons à un usage moins important des herbicides, avec la maîtrise des mauvaises herbes.

L'interdiction annoncée du plastique dans les contenants alimentaires est-elle une opportunité ?

Comme souvent, c'est la contrainte qui pousse à l'innovation. Il est possible de remplacer le plastique par un produit de la canne à sucre, et comme le plastique sera interdit, alors il faudra bien lui rechercher une alternative. Ce sera une obligation.

In kozman pou la rout

« Promèss konmsa, promèss soular »

Késtyonn promète sa sé in kékshoz pa difisil. Néna in pé i fé douz a la dizène. I promète sosi, i promète sola, mé pou tienbo lo promèss sa sé in n'ot afèr-in pé i di sa sé in n'ot pèr d'mansh. D'ot i di ankor : gran promètèr ti donèr. Mèm in sèlèb politik téi apèl Edgard Faure téi di in promèss i vo arienk pou sak i kroi, donk pa pou sak i fé. Kan in moun lé bu, li di toultan : mi boir arpi, mi boir ar pi. Mé kan lokazyon i prezant li arlèv son koud san modérasyon. Sa mèm i apèl promèss soular. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van . Sipétadyé !

Edito

Projets de construction sur le littoral : quelle durée de vie face à la montée des eaux ?

Hier soir, le sud et l'ouest de La Réunion se préparaient à faire face à l'arrivée d'un train de houle. Météo France avait déclenché l'alerte à compter de 20 heures. Des vagues pouvant aller jusqu'à 8 mètres étaient attendues. Par mesure de précaution, plusieurs maires de communes concernées ont interdit l'accès au littoral.

C'est surtout vers le quartier de l'Étang à Saint-Louis que les craintes sont les plus importantes. Un précédent épisode analogue a amené l'eau jusque dans les maisons. Des travaux d'urgence de confortement du littoral viennent juste d'être terminés, ils devaient donc subir dès hier soir un test grandeur nature avec une lourde responsabilité : celle d'éviter la catastrophe. Devant ce danger, le maire de Saint-Louis a fait ouvrir un centre d'hébergement d'urgence en cas d'évacuation.

En tant qu'île de l'océan Indien, La Réunion a toujours été concernée par la houle. Le fait nouveau, ce sont les conséquences sur des zones densément peuplées qui ont été construites près du bord de la mer. C'est particulièrement inquiétant dans le sud-ouest de l'île. C'est en effet qu'eut lieu en 1948 une terrible catastrophe, avec plus de 100 morts à cause du passage d'un cyclone. Le centre-ville de Saint-Leu avait alors été transformé en un lit de rivière. Prenant en compte cette expérience, les constructions qui suivirent ont été localisées hors de portée de la mer. Ce fut notamment le cas du collège Marcel Goulette, construit à Piton Saint-Leu et non au centre-

ville. Mais ces dernières années ont vu une recrudescence des constructions près du littoral et pas seulement à Saint-Leu, ce qui augmente statistiquement le risque de sinistre.

L'autre modification est liée au changement climatique. Le niveau de la mer monte progressivement. Cela signifie que l'océan Indien compte un volume d'eau plus important, et la différence d'altitude entre la surface des flots et les logements se réduit chaque année de manière imperceptible à l'œil nu, mais bien réelle. Au fil des décennies, au fur et à mesure de la fonte des glaciers, cette montée des eaux rendra encore plus dévastateurs les épisodes de forte houle. Le principe de précaution implique donc que les investissements dans les infrastructures et les nouveaux logements ne se fasse pas sur le littoral, la zone de tous les dangers.

Mais à La Réunion, ce fait qui découle de la logique élémentaire est nié. C'est précisément en pleine mer que la plus importante somme d'argent public est dépensée, pour tenter de construire une route en mer sans avoir les matériaux nécessaires. C'est aussi dans une plaine littorale, Cambaie, qu'il est envisager de créer une ville nouvelle de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Gageons que les alertes forte-houle rappelle une réalité : l'être humain a toujours perdu la bataille contre l'océan, la disparition du phare du Port est là pour en témoigner.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Otè

Kèl bilan mon zénérasyon va kite an partan

Mon bann dalon, si mi di azot sak mi sava di, moin lé sir é sèrtin in bonpé d'moun lé riskab di, zot i domann azot bien pou kosa désèrtin i poz azot késtyon konmsa ? Pou kosa désèrtin i poz azot késtyon dsi la réponsabilité z'ot zénérasyon par raport in projé i intérêt lo moun dann z'ot péi.

Sa i vé dir, kan ou i di sa, ou i tard pa tro pou lèv lo pyé, ou i tard pa pou baskil l'ot koté la vi. Pars si ou l'avé ankor in kantité d'zané pou viv dovan ou mi pans la pa késtyon konmsa ou i sava pozé. Si ou néna ankor in bonpé zané pou viv, ou i di sinploman : koman moin avèk mon bann dalon, nou va fé pou fé avans lé shoz dann nout péi, dann nout voisinaz, dann l'oséan indien ousa La Rényon lé dopi touzour.

Romark sinp : kan mi di mon péi, mi di La Rényon. Kan mi di mon voisinaz ; sé Madégaskar, Moris, Bannzil Komor épi lé zot péi n out tout i koné bien. Si mi di loséan, pou moins é loséan indien. Pou d'ot la pa sa, mé kosa mi pé fèr moin si nout lonbri lé pa antéré mèm l'androi.

Donk, laz moin lé fine arivé, mi domann amoin kosa demoun mon zénérasyon la fé pou La Rényon. Kosa nou la pa fé é nou noré pi fèr. Mi poz amoin souvan dé foi konm késtyon : kansa nout bann problèm Rényon sar fine réglé ? Kansa nou va sort dann kolonyalism ? Kansa lo pèp rényoné va fini par kass son bann shène ?

Mé déza, mi antann désèrtin apré di : shène ? Kèl shène li anparl la ? Ni oi pa d'shène é mèm nou lé dann in péi d'libèrté, dann i péi d'égalité, dann in péi d'fratèrnité. Pa asé sirman d'apré moin.

Justin